



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL COLLÉGIAL DU ROMO PHOTO CLUB DU MARDI 2 DECEMBRE 2025

Président de séance : Franck Lachaume

Membres du Conseil Collégial présents : Jean Claude Lailliau, Philippe Chansac, Jean Luc Boileau, Marcel Covello, Patrick Chancelier, Jérôme Bouet.

Absente excusée : Stéphanie Burgun

Adhérente invitée : Amandine Septier

Ordre du jour de la réunion :

- 1 Présentation du nombre d'adhérent et des comptes pour la période de novembre 2025. Point sur le renouvellement des adhésions 2025/2026.
- 2 Rangement et nettoyage des locaux du club.
- 3 Calendrier des séances de projection et des réunions de bureau pour 2026.
- 4 Point sur la réception des photos pour le Printemps de la Photo 2026.
- 5 Information sur la demande d'exposition par la mairie de Châtres sur Cher.
- 6 Révision de l'imprimante Epson.
- 7 Les formations.
- 8 Sujets divers
 - 8.1 Proposition de « Sortie Eclair » sur le thème Tempête par Marcel Covello.
 - 8.2 La fête de fin d'année du RPC
 - 8.3 Réunion de la commission internet
 - 8.4 Intervention à la médiathèque de Romorantin

1. Présentation du nombre d'adhérents et des comptes pour la période de novembre 2025.

Le 30 novembre 2025, les mouvements des comptes sont les suivants :

Les recettes : 376.37 €

Les dépenses : 2458.30 €

Solde du compte courant : 802.02 €

Caisse espèces : 64.31 €

Le livret association présente un solde positif de : 6320.46 €

Le compte titres présente un solde positif de : 20 €

L'actif du Romo Photo Club au 31 août 2025 est de : **7206.79 €**

Le 30 novembre 2025, le club compte 40 adhérents, dont 34 sont à jour de leur cotisation. Une relance va être envoyée aux membres en retard.

La demande de subvention pour l'année 2026, soit 700 euros a été déposée à la mairie de Romorantin.

2. Rangement et nettoyage des locaux du club.

Patrick souhaite qu'une date soit définie pour procéder au rangement et nettoyage des différentes salles du club. Cette date est fixée au mardi 6 janvier 2026 à 14h00.

Il va être demandé aux adhérents de récupérer leurs affaires personnelles avant cette date.

3. Calendrier des réunions pour 2026.

Les séances de projection sont maintenues au 1^{er} et 3eme vendredi de chaque mois, sauf en janvier, la première séance se tiendra le vendredi 9 janvier et mai ou la première séance est programmé le 8 mai 2026. Les séances sont maintenues en juillet et août.

Les réunions du Conseil Collégial se dérouleront le premier mardi de chaque mois, sauf pour celle de juillet qui est avancée au 30 juin 2025. Il n'y aura pas de réunion en août.

L'assemblée Générale ordinaire est programmée le 30 octobre 2026.

4. Point sur la réception des photos pour le Printemps de la Photo 2026.

Il a été demandé aux adhérents de nous faire parvenir 5 photos maximum avant le 15 décembre pour procéder à la sélection des clichés qui seront retenus pour le Printemps de la Photo 2026.

A ce jour il n'y a que trois adhérents qui ont répondu. Pour rappel la commission photo doit se réunir le 19 décembre 2026 pour la sélection, et nous sommes tenus de fournir les photos à l'organisation du Printemps de la Photo en début d'année.

5. Information sur la demande d'exposition par la mairie de Châtres sur Cher.

Lors de l'exposition du Romo Photo Club, le Maire de la commune de Châtres sur Cher nous a sollicité pour exposer dans une salle dédiée aux expositions de sa commune.

Nous avons rencontré monsieur le Maire le 14 novembre 2025, pour définir les modalités concernant sa demande. Il nous est proposé une salle d'environ 48m² équipée de cimaises, grilles d'exposition, chaussettes pour couvrir les grilles. Il nous propose également de gérer le vernissage ainsi que l'édition des affiches et flyers, il faut simplement les cadres avec photos et s'occuper de la mise en place la veille du début de l'exposition.

La demande concerne le mois de février 2026, nous allons par conséquent lui proposer les dates suivantes : du samedi 31 janvier au dimanche 1^{er} mars 2026 avec un vernissage le samedi soir, ou un démarrage le samedi 7 février. Nous allons voir ce qui arrange la municipalité.

Il n'y aura pas de permanence à tenir lors de cette exposition, car la salle est adjacente à la bibliothèque qui est ouverte quelques heures par semaine, avec la présence de la bibliothécaire qui pourra gérer les visites.

6. Révision de l'imprimante Epson.

L'imprimante Epson utilisée pour les tirages photos, va être déposée le 4 décembre 2025 auprès de la société Maintronic à Bourges pour une révision. Les frais de diagnostic sont de 37 euros HT, montant qui sera suivi du devis de réparation.

7. Les formations.

Lors de la prochaine séance de projection, Jérôme fera une démonstration de retouches simples qu'il est possible de faire avec le logiciel Lightroom.

Suite à cela, les adhérents pourront se rapprocher de la commission formation pour demander de mettre en place des ateliers pour découvrir et améliorer ses connaissances sur ce logiciel de retouche.

Parallèlement, Pascal Franquelin, propose de mettre en ligne sur le site internet des tutoriels sur le logiciel de retouche gratuit Affinity. Il est également envisagé de mettre en place un atelier concernant ce logiciel.

Concernant la formation studio portrait, Stéphanie nous informe que la dernière session se déroulera le 10 décembre 2025.

8. Sujets divers

8.1 Sortie Eclair Tempête proposée par Marcel Covello.

Marcel propose d'organiser une « Sortie Eclair » sur le thème Tempête. Cette proposition est validée par le Conseil Collégial, la note explicative va être adressée par mail aux adhérents cette semaine.

8.2 La fête de fin d'année du RPC.

La soirée de fin d'année du Romo Photo Club est programmée le vendredi 12 décembre 2025 à partir de 19h00. Il est demandé aux adhérents de prévoir des encas sucrés salés, ainsi qu'une bouteille.

Les conjoints sont les bienvenus à cette soirée.

8.3 La commission Internet.

Une réunion de la commission internet est programmée le mercredi 3 décembre 2025 à 19h00. Celle-ci aura pour objet d'intégrer à cette commission Pascal Franquelin, qui maîtrise Wordpress et qui pourra nous faire bénéficier de ses connaissances. Il est également prévu d'étudier ce qu'il est possible de faire pour améliorer notre site internet.

8.4 Intervention à la médiathèque de Romorantin.

Madame Augugliaro du conservatoire de musique de Romorantin nous a sollicité pour couvrir l'évènement « *Lecture sur le thème de Noël à l'hôpital avec la classe de harpe et la chorale* » Qui se tiendra le vendredi 19 décembre 2025 à 18h00 à la médiathèque de Romorantin.

Un mail a été adressé aux adhérents et deux réponses positives sont revenues, Mélissa Juillet et Thierry Vogenstahl qui vont se charger de couvrir cette manifestation à titre personnel.

La réunion se termine à 20h30.

La prochaine réunion se tiendra :

Le mardi 6 janvier 2026 sous la présidence de Jean Claude Lailliau.

L'invitée à cette réunion reste à définir.